



Rapport d'activités 2008

Avril 2009

Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)

201 - 2310, rue Sainte-Catherine Est,
Montréal (Québec)
H2K 2J4

Téléphone 514 523 4221 – sans frais 1 877 523 4221
Télécopieur 514 523 4418

Site Internet www.apasq.org
Courriel info@apasq.org

TABLE DES MATIÈRES

MISSION ET MANDAT	5
Le conseil d'administration (CA)	5
RAPPORT DU PRÉSIDENT	6
RAPPORT DES ACTIVITÉS DE 2008.....	8
ACTION SYNDICALE	8
PRISE DE POSITION PUBLIQUE.....	8
SECONDS ÉTATS GÉNÉRAUX DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS (LES SUITES)	8
ENTENTES ET NÉGOCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES	8
COMITÉ DÉFINITION DE NOUVEAUX DOMAINES DE CONCEPTION	8
ENTENTES ET NÉGOCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES	8
ACTION CULTURELLE.....	11
QUADRIENNALE DE PRAGUE, PUBLICATION DU CATALOGUE DE L'ÉDITION 2007	11
VIE ASSOCIATIVE	11
COMITÉ MOBILISATION.....	11
PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE.....	11
MEMBERSHIP.....	12
INSTANCES DÉMOCRATIQUES.....	12
COMMUNICATIONS	12
BULLETIN DIDASCALIE	12
AUTRES ACTIVITÉS.....	12
PROJET DE L'APASQ	12
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	13
Mandat pour 2008.....	13
PERSPECTIVES POUR 2008	14
Axe 1 : l'action syndicale	14

Axe 2 : l'action culturelle	14
Axe 3 : le Centre d'archives scénographiques du Québec (CASQ)	15
PARTENAIRES.....	16

Mission et mandat

L'APASQ est née d'une volonté commune de tous les participants aux premiers États généraux du théâtre, tenus à Montréal en 1981, de regrouper les personnes conceptrices en arts de la scène. L'APASQ s'est formée en 1984 pour représenter principalement des concepteurs d'éclairages, de costumes, de décors et d'environnements sonores qui oeuvrent dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des variétés, de l'opéra et dans le cadre de manifestations multidisciplinaires. Depuis maintenant plus de 20 ans, l'APASQ poursuit les deux principaux volets de sa mission : étudier, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres ; ainsi que promouvoir et diffuser la création scénographique québécoise. L'APASQ est affiliée à la FNC/CSN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA se réunit une fois par mois. Le président est élu pour un mandat de deux ans, renouvelable sans limites quant aux nombres de mandats. À l'exception du président, quatre administrateurs par année sont en élection. La durée de leur mandat est de deux ans.

Le CA s'est réuni onze fois en 2008. Un poste s'est libéré au cours de l'année.
Il était composé de :

Raymond Marius Boucher, président
Luc Prairie, vice-président (démission reçue en août)
Geneviève Tremblay, secrétaire (membre de Québec)
Anne-Séguin Poirier, trésorier
Alain Jenkins, administrateur
Anouk Looten, administratrice
David Gaucher, administrateur
Julie Deslauriers, administratrice
Vano Hotton, administrateur (membre de Québec)

En 2008, l'APASQ comptait : 195 membres actifs, 38 membres adhérents, 10 membres associés, 2 membres honoraires et 1 membre à vie, pour un total de 246 membres.

Rapport du président

Chères personnes conceptrices,

Comme vous le savez sans doute, les enjeux, auxquels l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) est confrontée sont grands, variés et extrêmement excitants. Être à l'intérim de la présidence me permet de participer activement à ce climat d'effervescence. À l'évidence, j'entreprends mon mandat à un moment charnière; pensons aux seconds États généraux du théâtre professionnel québécois, aux études auxquelles nous avons participé en préparation à cet événement, à la rentrée au Québec du kiosque canadien de la Quadriennale de Prague 2007 et aux nombreuses négociations de conventions collectives. Tout cela m'a permis d'entrevoir nos objectifs avec un regard renouvelé, d'autant plus que j'ai déjà fait partie du conseil d'administration durant les années 90. Outre ces dossiers d'importance, la situation à l'interne était inhabituelle, conséquence du départ de monsieur Mario Campbell qui a occupé jusqu'en juin le poste de coordonnateur, suivi du départ de monsieur Vincent Lefèvre qui, comme on le sait, a dû quitter la présidence de l'association. De retour au CA, j'ai senti que le moment était venu pour moi de prendre les rênes. Le CA a su, en étroite collaboration avec madame Josiane Fontaine-Zuchowski, s'ajuster à la situation et mettre en place un mécanisme de recherche visant à déterminer les besoins essentiels de l'APASQ en matière de ressources humaines compétentes nécessaires à la bonne marche de l'organisme. Nous avons effectué ce travail avec comme objectif des idées de développement dont les membres ne pourront qu'être fiers.

La venue de madame Danielle Bergevin à la direction générale est un atout incontournable sur le plan des ressources humaines afin de s'engager vers les nouveaux défis qui nous attendent tout en conservant la mémoire d'acquis incontestables. Un important virage s'entreprind donc, soutenu par une structure financière améliorée et par un plan stratégique visant l'action syndicale, l'action culturelle et le développement d'un centre d'archives scénographiques d'envergure nationale. Nous croyons sincèrement que madame Bergevin saura être à la hauteur de tous ces défis et nous sommes résolu à la soutenir dans ses nouvelles fonctions pour effectuer ce passage en douceur.

L'idée de déménager de la rue de Brébeuf s'imposait depuis déjà un bon moment ; je suis donc resté attentif aux opportunités jusqu'au jour où j'ai aperçu une pancarte devant l'une des plus belles constructions du Québec; le presbytère de la rue Sainte-Catherine à l'angle de la rue Fullum à Montréal. Après avoir étudié les conditions d'occupation, le conseil d'administration entérinait la signature d'un bail d'une durée de cinq ans et le déménagement des bureaux pour février 2008. Le projet nous a stimulé et, de ce fait, est devenu le signe tangible d'un renouveau grandement apprécié.

À la veille du 25^e anniversaire de l'APASQ, que nous célébrerons en 2009, il est aussi temps de réfléchir et de mettre en place un discours visant à déployer, à expliquer et à mettre en valeur l'expertise extraordinaire des personnes conceptrices d'ici avec, par exemple, une plus grande présence dans les médias et des publications. Un plan de communication-marketing, comprenant des actions ciblées, sera élaboré afin de s'assurer du développement concret de cette volonté et ainsi, être en mesure de jouir d'une meilleure visibilité auprès du public.

Évidemment, dans ce dessein, il est essentiel d'avoir une équipe bien au fait des grands enjeux auxquels le milieu artistique doit faire face. Nous aurons donc besoin de poursuivre, en lien avec le développement des dossiers, la mise en place d'un certain nombre de comités aux objectifs variés. Je nomme ici :

- Le comité de mobilisation ;
- Le comité « Passage » ayant un important aspect historique qui, sous forme de 6 à 8, touchera divers sujets de l'actualité artistique et scénographique, en plus de réfléchir sur notre place au sein du Conseil Québécois du Théâtre, de l'Académie Québécoise du Théâtre... ;
- Le comité du Centre d'archives de la scénographie québécoise ;
- Les comités *Ad Hoc* en vue des négociations en cours et à venir ;

- Le comité de la Caisse de sécurité des arts de la scène ;
- Le comité Quadriennale... et tous ceux que je ne mentionne pas, car ils s'ajouteront au gré des projets.

Toutes ces initiatives ont pour objectif d'être à votre écoute et de recueillir vos observations, non seulement face à nos conditions de travail, ce qui demeure un sujet chaud, mais aussi face à une recherche de moyens pour nous permettre d'occuper l'espace qui nous revient sur la scène où se jouent les enjeux actuels.

J'espère sincèrement que les efforts que nous déploierons au cours de la prochaine année sauront être à la hauteur de vos attentes et vous interpeller suffisamment pour que vous acceptiez plusieurs invitations à ces rendez-vous, lesquels contribueront à l'élaboration d'outils de développement visant l'évolution de la pratique scénographique nationale.

Sachez que je demeure totalement ouvert à toutes suggestions de votre part car, j'ai pour vous le plus grand des respects. C'est donc fort de votre appui que je mettrai avec enthousiasme les mains à la pâte pour faire de l'APASQ une association incontournable dans le milieu des arts de la scène.

Sincèrement,

Raymond Marius Boucher
Président par intérim

Rapport des activités de 2008

ACTION SYNDICALE

Prise de position publique

Le 4 septembre 2008, Raymond Marius Boucher s'exprime dans LE DEVOIR, permettant ainsi à l'APASQ de faire la « Lumière sur les conditions pitoyables des artistes » et de réagir suite aux coupes du gouvernement fédéral de Stephen HARPER dans les programmes culturels.

L'abolition des programmes fédéraux PromArt et Routes commerciales ne peut qu'engendrer un appauvrissement irrémédiable des artistes et des créateurs québécois. En privant les artistes du soutien financier nécessaire pour qu'un spectacle puisse être tourné, le gouvernement restreint d'autant les possibilités pour les professionnels des arts de la scène de percevoir les redevances dues au titre du droit d'auteur, aggravant ainsi la précarité de leur situation.

Alors que plusieurs concepteurs remettent en question la poursuite de leur carrière, on peut s'interroger sur la place dont peuvent espérer les créateurs de la relève dans un tel contexte.

Cette publication a ainsi été l'occasion pour l'APASQ de faire part de ses craintes quant aux choix opérés, leurs conséquences dévastatrices sur la vie de milliers de personnes, et de s'unir aux autres associations culturelles pour demander au gouvernement de revenir sur ses décisions.

Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois (Les Suites)

En juillet, le Conseil Québécois du Théâtre (CQT) sonde les concepteurs membres de l'APASQ concernant les conditions dans lesquelles ils travaillent. Les résultats obtenus permettront au CQT de présenter des données réelles et neutres lors des seconds États généraux du théâtre professionnel québécois.

En octobre, dans le cadre des seconds États généraux du théâtre professionnel québécois, le CQT et l'Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société (INRS) produisent deux études : *Les conditions socio-économiques des concepteurs de théâtre au Québec* et *La rémunération des concepteurs en théâtre au Québec de 2004 à 2006*. L'APASQ organise des sessions d'information à Montréal et à Québec afin de préparer ses membres aux seconds États généraux du théâtre professionnel québécois.

Toujours dans le cadre des seconds États généraux du théâtre professionnel québécois, Raymond Marius Boucher participe au forum de discussion nommé *Vivre de théâtre* et représente l'APASQ dans le collège électoral des associations d'artistes.

Ententes et négociations de conventions collectives

De nombreuses négociations avec différentes associations ont lieu, témoignant du dynamisme de l'Association dans le domaine contractuel.

Différentes réflexions débutent en 2008 concernant le renouvellement des conventions collectives pour **TUEJ, PACT et l'ACT**.

En mai, des comités Ad Hoc commencent le bilan des conventions passées afin d'établir les besoins de l'Association pour les conventions à venir, en prenant en compte les spécificités de la ville de Québec. L'objectif de départ des comités est de dégager dans un premier temps les grandes orientations pour ensuite élaborer les projets de conventions qui seront négociés.

Suite à plusieurs rencontres l'année dernière, une entente collective est conclue avec **TAI** en mars. L'apport majeur de la nouvelle entente est la reconnaissance de la conception et de l'utilisation de l'œuvre.

Une nouvelle convention étant conclue avec TAI, une réflexion a été entreprise en février concernant une nouvelle entente avec **La Manufacture**, dissociée de TAI depuis 3 ans environ. Le travail d'un comité Ad Hoc permet d'établir les besoins et les modifications à apporter dans le cadre d'une nouvelle entente collective dès le mois d'avril. Le travail se poursuit.

Après avoir sollicité les commentaires des membres concernant les négociations avec l'**APTP**, une médiation a lieu en février.

Les négociations menées avec l'**Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)** ont porté leurs fruits, un projet d'entente collective pouvant être étudié aujourd'hui en Assemblée Générale suite à l'échange de plusieurs contre-propositions. L'ADISQ a démontré sa volonté d'aboutir à une entente collective rapidement. L'ADISQ, comme l'ACT, a un membership comprenant des producteurs de « forces » très diverses, d'où la difficulté, mais également l'intérêt pour l'APASQ, de convenir d'une entente collective adéquate.

De manière générale une réflexion est en cours depuis octobre 2008 quant à la possibilité de mettre en place une **version électronique des contrats**. L'enjeu est de concilier facilité d'utilisation et sécurité des relations contractuelles. Le développement d'un modèle correspondant à ces besoins est en cours.

CRAAAP:

Après avoir participé à plusieurs auditions auprès de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP), cette dernière décide de reconnaître les concepteurs d'accessoires, de coiffures, de maquillages et de marionnettes en mai. Le prochain dossier de reconnaissance à travailler sera celui des assistants metteurs en scène.

Un comité, sous la responsabilité d'Alain Jenkins, est mis sur pied en juin pour proposer des définitions de tâches des nouveaux domaines de conception.

Cependant, l'article de la décision de la CRAAAP concernant l'inclusion des salariés est contesté par les associations de producteurs qui déposent une demande de révision en août. Compte tenu du fait qu'aucune demande n'a été faite pour représenter les salariés, l'APASQ ne s'oppose pas à la révision de cet article. Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision.

[Or tout porte à croire que le gouvernement a l'intention d'abolir la CRAAAP et de transférer les dossiers du milieu artistique à la CRT. Il est donc particulièrement important de suivre le dossier pour s'assurer que le projet de loi à venir correspond aux attentes du milieu artistique.]

Comité de définition pour les nouveaux domaines de conception

Suite à l'assemblée générale de mai 2008, le comité de définition est mis en place et présidé par Alain Jenkins (concepteur d'accessoires). Norman Blais, Michelle Magnan (tous deux concepteurs d'accessoires), Florence Cornet, Suzanne Trépanier (conceptrices de maquillage), Louis Bond (concepteur de coiffures) et Richard Lacroix (concepteur de marionnettes) acceptent de participer à l'élaboration des définitions et une grille de cachet pour chaque domaine de conception.

Le rapport des définitions finales est présenté à l'assemblée sectorielle de novembre et est approuvé par les membres.

Dans un deuxième temps, le comité présente la grille de cachet et propose d'inclure : *Accessoires et Marionnettes* dans la grille de cachet de *Décors et Costumes* ainsi que *Maquillage et coiffures* dans celle de *Son et Éclairages*.

Après discussion, l'assemblée demande de faire une étude plus approfondie. Suite à cette décision, Alain Jenkins procède à une collecte de données dans l'objectif d'élaborer une nouvelle grille de cachet qui sera présentée à la prochaine assemblée spéciale sectorielle.

ACTION CULTURELLE

Quadriennale de Prague, publication 2008

Suite au succès de notre participation à la Quadriennale de Prague 2007, la publication du catalogue d'exposition est mis en œuvre par l'APASQ avec la collaboration des commissaires de l'événement, Nathalie Rewa et Véronique Borboën, ainsi que celle de Anne-Séguin Poirier, scénographe.

Le lancement de la publication : *De l'Idée au dessin : Les traces du processus créateur* a lieu suite à l'assemblée sectorielle du 7 novembre 2008.

Ce Catalogue permet d'archiver l'événement et de souligner le travail de plusieurs créateurs, membre de notre association. Il parcourt tout le processus de création de l'exposition et présente un portrait de chacun des exposants canadiens présentés à Prague : scénographes, architectes de théâtres et institutions d'enseignement qui offre une formation en scénographie.

Cette réalisation est soutenue financièrement par le Conseil des Arts de Canada (CAC), le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ), le ministère des affaires étrangères et du commerce international (AECI), Le Conseil des Arts de Montréal (CAM) ainsi que tous les collaborateurs associés à la concrétisation de l'exposition.

Le catalogue est disponible à nos bureaux au coût de \$15.00 ou en commande en consultant le site internet de l'association.

Le comité « Quadriennale de Prague 2011 » présidé par Anne-Séguin Poirier est actif à développer les grandes orientations de la prochaine édition.

VIE ASSOCIATIVE

Comité Mobilisation

Depuis sa formation lors de l'AGA de 2008, le comité mobilisation, composé de Claude Goyette, Robert Breton et présidé par Julie Deslauriers, se rencontrent à plusieurs reprises pour trouver des moyens d'inciter les membres à participer aux assemblées. Ce comité a aussi l'objectif de réfléchir et de mettre en pratique divers outils de commercialisation pouvant servir à la mission de mobiliser.

Dès la première rencontre Danielle Bergevin, directrice générale et Nathalie Barabé, secrétaire administrative sont présentes. C'est à partir du document de travail intitulé : Plan de communications - marketing préparé par la directrice générale que s'élaborent les discussions et les actions du comité.

En 2008, les membres du Comité Mobilisation ont:

- Réfléchi sur le profil des membres et ses besoins par rapport à l'association ;
- Élaboré une stratégie sur le sujet d'un site internet interactif et transactionnel et fait des recherches de coûts et faisabilité chez des fournisseurs et collaborateurs du milieu théâtral;
- Orchestré une assemblée sectorielle jumelée au lancement du catalogue de la Quadriennale de Prague 2007 à l'École nationale de théâtre du Canada ;
- Préparé un cocktail 5 à 7 de Noël aux bureaux de l'association ;
- Instauré une chaîne téléphonique et appliqué son fonctionnement lors de l'événement du lancement du catalogue.

Programme de formation continue

Les activités de formation continue financées par emploi Québec donne lieu à deux formations. La première se donne aux mois de janvier et février et d'intitulée *Dessin de costumes assisté par ordinateur avec tablette graphique*. Cette formation de 25 heures attire 8 participants. La seconde intitulée *Mécanique des matériaux et des structures* attire 4 participants et est d'une durée de 16 heures.

Membership

En décembre, l'APASQ organise un 5 à 7 de Noël pour ses membres et collaborateurs dans ses futurs locaux.

Instances démocratiques

Faute de l'obtention du quorum, l'assemblée générale annuelle des membres de l'APASQ devant se tenir le 28 avril a dû être annulée. Elle s'est tenue le 14 mai, à la CSN. Lors de cette assemblée, les nouveaux statuts et règlements de la Caisse de sécurité des arts de la scène (CSAS) sont adoptés.

Le 16 août 2007, suite à la démission de Vincent Lefèvre, Raymond Marius Boucher, concepteur de décors, costumes et accessoires est élu président intérimaire de l'APASQ.

Le comité permanent à la condition socio-économique des artistes du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), dirigé par Raymond Legault, sonde les membres de l'APASQ afin de vérifier leur intérêt à participer à une assurance collective en collaboration avec d'autres associations.

Au cours de l'année, l'APASQ a siégé à l'Académie québécoise du théâtre (AQT), à la Table de concertation sur la santé et la sécurité et a participé aux activités du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

COMMUNICATIONS

Bulletin Didascalie

L'APASQ ne publié aucun numéro du bulletin électronique *Didascalie*.

Autres activités

La directrice générale de l'APASQ et quelques concepteurs professionnels rencontrent les finissants des écoles de théâtre du Québec.

PROJET DE L'APASQ

Cette année, l'APASQ a travaillé à la première ébauche d'un projet qu'elle caresse depuis de nombreuses années, soit le site Web *Les salles du Québec*. Le projet *Salles-du-Québec.com* vise la centralisation des devis techniques et des plans des salles de spectacle du Québec. Le projet vise aussi à créer un répertoire informatisé des plans des principaux lieux de diffusions des arts de la scène, lequel sera accessible en ligne. Cet outil permettra d'éliminer les erreurs fréquentes et les dédoublements de travail en fournissant à toutes les disciplines des plans normalisés et mis à jour régulièrement. Le projet permettra également à l'APASQ d'étendre son réseau en créant un partenariat avec les réseaux de diffuseurs.

Mot de la directrice générale

Dès ma première rencontre avec les membres du CA et de l'équipe de l'APASQ, j'ai eu un véritable coup de foudre pour l'univers fascinant de la création scénographique québécoise. Mais ce qui m'a vraiment séduite c'est le dynamisme de l'association : forte de ses 24 ans d'expertise, l'APASQ a des projets plein ses cartons!

Arrivée en poste le 3 décembre 2007, j'ai passé ce dernier mois que couvre le rapport d'activités à m'approprier les différents dossiers et à faire connaissance avec nos partenaires. Cet exercice m'a permis de tracer les grandes lignes d'un plan d'action, selon 3 grands axes de développement, soit l'action syndicale, l'action culturelle et le projet de Centre d'archives scénographiques du Québec (CASQ). Les deux premiers axes correspondent aux deux volets de la mission de l'APASQ et le troisième au projet porté par la Fondation Jean-Paul Mousseau.

Amorcée en 2007 avec le départ du coordonnateur et après un diagnostic sommaire, l'APASQ poursuit une réflexion stratégique en plaçant ses membres au cœur de ses préoccupations. Les structures organisationnelles de l'association feront aussi l'objet de changements pour nous permettre d'être plus efficace et plus près de nos membres.

MANDAT POUR 2008

Le mandat principal que m'a confié le conseil d'administration est de :

- Développer des structures organisationnelles efficaces;
- Mettre en place une saine gestion pour les opérations courantes de l'APASQ;
- Effectuer une réforme de la CSAS, laquelle sera entérinée à la prochaine AGA;
- Contribuer à une vision renouvelée de l'APASQ par la mise en place de règles de régie et de procédures favorisant l'évolution de la culture organisationnelle;
- Positionner et représenter l'APASQ dans le milieu artistique.

L'APASQ a un très grand potentiel de développement. Elle peut compter sur des membres dévoués et sur une équipe compétente qui croit en l'importance de sa mission. L'année déjà amorcée sera donc en grande partie consacrée à doter l'APASQ des politiques et des plans de gestion, lesquels lui donneront les moyens de ses ambitions.

Il y a des organisations qui remplissent leurs mandats de façon fort honorable et il y a celles qui, aux cotés de leurs partenaires, sont à l'avant-garde et donnent le ton à tout un milieu. Être une association forte, novatrice et créative, voilà comment j'aborde mon mandat pour 2008 à la direction de l'APASQ.

Danielle Bergevin
Directrice générale

Perspectives pour 2008

AXE 1 : L'ACTION SYNDICALE

Objectifs spécifiques :

- Bonifier l'offre de services aux membres;
- Valoriser le travail des concepteurs;
- Faire une réflexion sur l'action syndicale;
- Améliorer la visibilité politique de l'APASQ.

En 2008, l'APASQ poursuivra les négociations avec l'ADISQ et reprendra les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives avec TUEJ, ACT et PACT. Des rencontres préparatoires sont également au menu en vue de poursuivre l'élargissement de la juridiction de l'association en amorçant des négociations avec les disciplines de la danse, de l'opéra et des arts du cirque.

Afin d'améliorer ses méthodes et ses stratégies de négociation, d'examiner d'autres façons de faire et de partager ses compétences, l'APASQ examine la possibilité de tenir en 2009 un colloque international sur l'action syndicale dans les arts de la scène au regard des changements de la société actuelle. Cet événement s'inscrit dans la foulée des activités qui seront élaborées pour le 25^e anniversaire de l'APASQ. Il permettra à l'APASQ de resserrer ses liens avec les autres associations d'artistes.

L'APASQ entend porter une attention particulière à l'amélioration de sa visibilité politique ainsi qu'à la promotion et à la diffusion de la création scénographique québécoise. L'APASQ souhaite également faire entendre les revendications légitimes de ses membres afin qu'elles suscitent l'élaboration de réponses appropriées par les gouvernements et qu'elles se traduisent par des actions concrètes. Pour ce faire, un plan de communication-marketing accompagnera le plan stratégique. L'axe de communication principal du plan sera la valorisation du travail des concepteurs. Le plan de communication-marketing se veut un outil pour conscientiser et mobiliser les membres afin de revaloriser le travail des concepteurs. Il permettra également de faire une réflexion sur les besoins, la forme et les avenues que l'APASQ pourrait prendre pour assurer une promotion constante du travail des concepteurs, à l'échelle québécoise et canadienne dans un premier temps, et éventuellement à l'échelle internationale.

AXE 2 : L'ACTION CULTURELLE

Objectifs spécifiques :

- Développer une action culturelle forte axée sur la promotion des concepteurs québécois;
- Développer un programme d'activités pour le Québec relié à la Quadriennale de Prague;
- Assurer le leadership de la participation du Canada à la Quadriennale de Prague;
- Développer d'autres tribunes permettant de faire la promotion des concepteurs québécois à l'étranger;
- Initier le projet Salles-du-Québec.com.

La Quadriennale de Prague continuera d'être au cœur de l'action culturelle de l'APASQ avec la publication en 2008 d'un catalogue de l'exposition. Dès cette année, l'APASQ débutera la conception et la réalisation du kiosque en vue de la participation canadienne à la Quadriennale de Prague de 2011 en mettant sur pied un comité artistique. La présentation du kiosque PQ07 et le développement d'un programme d'activités complètent les perspectives pour 2008.

En 2009, l'APASQ fêtera ses 25 ans. Elle souhaite profiter de cette occasion pour rafraîchir son image visuelle. Ce projet sera l'occasion d'effectuer une refonte du site Internet afin de le rendre interactif. La réalisation d'un projet de cette envergure se prépare d'avance. Aussi en 2008, l'APASQ mettra la table pour ce projet. Enfin, sur la table à dessin pour 2008, se trouve la poursuite du projet *Salles-du-Québec.com*.

AXE 3 : LE CENTRE D'ARCHIVES SCÉNOGRAPHIQUES DU QUÉBEC (CASQ)

Parmi les projets d'importance identifiés par l'APASQ se trouve l'implantation du Centre d'archives scénographiques du Québec (CASQ) voué à la conservation de la mémoire des concepteurs. Plusieurs intervenants du milieu ont déjà identifié le besoin criant de doter le Québec d'un tel centre. La Fondation Jean-Paul Mousseau, mise sur pied pour mener à bien ce projet essentiel, sera un partenaire de premier plan. L'APASQ entend être le maître d'œuvre de ce projet. En 2008, l'APASQ travaillera à la préparation d'un dossier de recherche complet, lequel servira de base à l'élaboration du cahier des charges du CASQ.

Partenaires

L'APASQ tient à remercier ses partenaires pour leur soutien.



CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Affaires étrangères et
Commerce international Canada

Foreign Affairs and
International Trade Canada

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

